

HAUTES ALPES

LE MAG #80 Octobre // Décembre 2025

Actualités / P. 8

Galerie de la Marionnaise :
bientôt au bout du tunnel

Entretien / P. 16

Edgar Grosperon : « Les JOP sont
une chance pour la montagne »

Hauts talents / P. 18

Arasfec : 40 semi-remorques
pour l'Ukraine

DOSSIER

Qualité de l'alimentation

*Le Département met
les bouchées doubles*



Hautes-Alpes
le département



27 juin

Le Premier ministre, François Bayrou, est en déplacement à Briançon afin de – notamment – signer le protocole de financement des infrastructures de desserte des Hautes-Alpes pour 2030 (lire également en page 20).



1^{er} août

Les équipes de tournage de la série à succès Alex Hugo s'installent à l'hôtel du Département pour boucler les prises de vue des deux épisodes en cours de réalisation.



6 septembre

La journée annuelle du BTP exceptionnellement organisée à Briançon. À l'invitation du président de la fédération du BTP, Nicolas Chabrand, et en présence du président de la Région, Renaud Muselier, il y est question de préparation des Jeux de 2030.

ÉDITO



Jean-Marie Bernard
Président du Département

Avec la signature à la fin du mois de juin, en présence du Premier ministre, du protocole de financement de la desserte des Hautes-Alpes, en vue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030, le Département met un sérieux coup d'accélérateur à l'aménagement de l'ensemble de ses vallées.

Je souhaite que cet événement historique pour les Hautes-Alpes bénéficie à tous nos jeunes athlètes, soit synonyme d'émulation dans les clubs sportifs et dans les foyers ; qu'il soit aussi synonyme de gain en qualité de vie, notamment en matière de déplacements au quotidien.

500 millions d'euros d'investissement sont prévus dans ce protocole de financement sur le réseau ferroviaire et sur les réseaux routiers haut-alpins. C'est inédit et de nature à aider le Département à mener à bien les travaux qu'il envisageait de réaliser sur un temps plus long.

Les travaux de galerie de la Marionnaise, sur la RD 1091, dans le col du Lautaret, seront terminés très prochainement. Les mois et années à venir verront des opérations sur toutes nos routes. Bien sûr, à la sortie de l'autoroute en direction des stations, mais aussi celles qui desservent le Buëch et le sud du Département, ainsi que la vallée de l'Ubaye.

Le désenclavement des Hautes-Alpes n'est que la partie la plus visible de l'intérêt de ces Jeux olympiques et paralympiques d'hiver, pour le moment. Je ne doute pas un instant que nous sortirons grandis de ce superbe événement.

4 *Plein cadre*

Collège Les Hauts de Plaine : la métamorphose se poursuit

6 *Événement*

Agence de développement des Hautes-Alpes : des racines et des ailes



8 *Actualités*

Galerie de la Marionnaise : bientôt au bout du tunnel

École du socle : le Département invente l'école trois en un

Futurs dentistes : une aide qui a du mordant

10 *En travaux*

11 *Dossier*

Qualité de l'alimentation : le Département met les bouchées doubles



16 *Entretien*
Edgar Grosperon

18 *Hauts talents*

Arasfec : 40 semi-remorques pour l'Ukraine
L'Otantic : le feu sous la glace



20 *À vos côtés*
JOP 2030 : 522 millions pour les routes et les trains haut-alpins

22 *Cantons*
Serres

24 *Tout à loisirs*
Exposition : La ville romaine de Mons Seleucus dévoile ses secrets

26 *Causes communes*

Publication éditée par le Département des Hautes-Alpes

Service communication :
Tél. 04 92 40 38 00
Hôtel du Département, place Saint-Arnoux,
CS 66005, 05008 GAP Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Marie Bernard

Photographies : Services du Département, sauf mention contraire

Rédaction, conception graphique, mise en page : Agence Oyopi - Digne-les-Bains
Tél. 04 84 25 14 48

Impression : Imprimerie IPS, Reyrieux

Diffusion : La Poste

Tirage : 69 000 exemplaires

ISSN : 2553-3002 et 2553-8586

Imprimé sur papier PEFC



À la une: Photo © Bertrand Bodin

COLLÈGE LES HAUTS DE PLAINE

LA MÉTAMORPHOSE

se poursuit

Après plusieurs phases successives de travaux dont le budget total atteint 17,5 millions d'euros, le chantier du collège Les Hauts de Plaine, à Laragne-Montéglin, avance bien. Il a bénéficié d'un financement de l'État à hauteur d'1,1 million d'euros. Livré en 2023, le bâtiment Chabre et son extension ont permis la création de salles de cours, d'un CDI provisoire, de locaux dédiés à l'administration et de logements. La deuxième phase a vu la restructuration du bâtiment Céüse. Dès septembre 2025, il a accueilli les salles d'enseignement général, un centre d'information et de documentation, les salles dédiées aux arts et une salle polyvalente. La dernière étape débutera après la démolition du bâtiment Bure. Elle comprendra la création du nouveau gymnase ouvert aux associations, d'un plateau sportif et de logements et s'achèvera à l'automne 2026.

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES HAUTES-ALPES

DES RACINES *et des ailes*



Ce dixième anniversaire a été l'occasion pour l'Agence de développement de dresser le bilan des avancées mais aussi de regarder vers l'avenir.

L'agence a fêté son dixième anniversaire début juillet, devant 500 invités rassemblés sur la place forte de Montdauphin. L'occasion de rappeler que son histoire se confond avec celle du Département, à l'origine de sa création et son principal partenaire. Une décennie de croissance économique remarquable, dans tous les secteurs d'activité.

Le lieu choisi pour fêter son dixième anniversaire était à la hauteur des résultats obtenus par l'Agence de développement économique et touristique des Hautes-Alpes (ADDET 05) : la première semaine de juillet, l'Agence de développement des Hautes-Alpes a choisi d'investir la place forte de Montdauphin, lieu emblématique et prestigieux du département.

Mais aussi symbolique. L'effort produit sur le plan économique aura été comparable à l'assaut d'une place forte pour réussir ce pari de fédérer tous les secteurs de l'économie haut-alpine. L'agence a profité de cet anniversaire pour rappeler le chemin qui l'a conduite à surmonter les difficultés relationnelles à l'époque de sa création, pour fédérer les énergies comme les territoires, afin de développer l'économie haut-alpine et son attractivité. Yvan Chaix, son actuel directeur, était déjà

aux commandes de l'agence en 2014. Il évoque l'initiative portée par Jean-Yves Dusserre, président du Département à l'époque. « À ce moment-là, les Hautes-Alpes étaient à la peine et les difficultés endémiques, se souvient-il. Jean-Yves Dusserre a eu l'idée simple de créer une structure unique, permettant de rassembler les représentants de toutes les filières économiques et leurs compétences et de créer un trait d'union entre acteurs publics et privés. Son dernier coup de téléphone aura été pour demander au préfet de signer l'arrêté de création du groupement d'intérêt public. L'agence a vu finalement le jour quelques jours après son décès. »

Un modèle très original

Le modèle est alors très original et il fera école. L'agence se retrouve au centre de l'échiquier politique et économique. Elle rassemble, dès sa création, 120 membres

de tous les horizons : élus, entrepreneurs, représentants des chambres consulaires et des fédérations professionnelles. Son travail produit une dynamique qui touche tous les secteurs de l'économie.

« Le département ne manquait ni de talents ni d'atouts, mais c'est ce nouvel état d'esprit qui a tout changé, constate à son tour Patrick Ricou, président actuel de l'agence et vice-président du Département. L'action a été systémique, chaque secteur entraînant l'autre, chaque territoire entraînant aussi l'autre... Une des grandes vertus de l'agence, au-delà de ses missions traditionnelles, a été de créer des dynamiques collectives et de rendre les Haut-Alpins fiers de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font. »

En dix ans, le département a connu une croissance de son produit intérieur brut de 50,3 %, une hausse supérieure à la moyenne régionale ou nationale durant la même période. Et ce bond en avant concerne tous les secteurs. Le tissu économique s'est diversifié, avec l'émergence de nouvelles activités sur le territoire, qui a vu la création de 7000 emplois équivalents temps pleins, souvent qualifiés. Ce développement a intégré la valorisation et le respect d'une

nature et d'un environnement qui constituent l'une des grandes richesses des Hautes-Alpes. « Notre territoire avait une faible densité, était enclavé, n'accueillait aucun grand groupe... Mais nous avons eu collectivement l'audace de transformer ces apparentes faiblesses en forces », se félicite Yvan Chaix, à la tête d'une équipe d'une vingtaine de personnes dont il salue l'enthousiasme, l'efficacité et la polyvalence.

Explorer les perspectives à venir

La célébration de ce dixième anniversaire a été aussi l'occasion pour l'agence et ses partenaires de se projeter dans le futur et d'explorer les perspectives à venir. L'agence de développement a détecté des points de vigilance à explorer, qui concernent par exemple les questions de démographie et de logement.

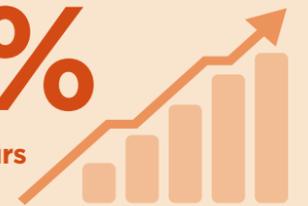
Et, en ligne de mire, se profilent maintenant les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030. « Si nous avons cette place dans le dispositif des JO, c'est grâce à notre capacité à travailler ensemble. Ils vont donner à notre territoire encore un coup d'accélérateur, assure Patrick Ricou. Notre nouveau challenge est maintenant de nous organiser pour réussir ces Jeux. » ■

2014-2024

DIX ANS *de croissance*

+38,5 %

du chiffre d'affaires, tous secteurs économiques confondus



6,2

milliards € en 2024 contre 4,5 en 2014

+50 %
Tourisme



+58 %

Agriculture et agroalimentaire



+55 %
Industrie



+32 %
Construction

+42 %
Autres secteurs

Une population en constante augmentation

141 677
habitants

+22,7 %
Emploi



GALERIE DE LA MARIONNAISE BIENTÔT AU BOUT du tunnel

27 millions d'euros ont été investis dans ce chantier de grande envergure.

Au col du Lautaret, les travaux de transformation de la galerie de la Marionnaise, entamés au printemps 2024, s'achèveront en novembre. Le nouveau tunnel, allongé et élargi, va sécuriser durablement la RD 1091, axe stratégique pour le territoire, le tourisme et les mobilités douces.

Sur la RD 1091, entre Briançon et Grenoble, le chantier de la galerie de la Marionnaise se poursuit, en dépit des multiples contraintes techniques, de circulation et des aléas météorologiques, à 2 000 mètres d'altitude. Une soixantaine d'ouvriers s'activent pour achever de transformer, avant l'hiver, l'ancien ouvrage semi-ouvert contre les avalanches, en un véritable tunnel fermé et sécurisé de 492 mètres.

Les travaux doivent être terminés en novembre 2025. La durée du chantier a été réduite grâce à la passation d'un marché de conception-réalisation, format inédit permettant à l'entreprise retenue de mener à la fois les études détaillées et les travaux.

Un défi logistique de taille

Construite dans les années 1970 pour protéger la route des congères et des avalanches, la galerie souffrait d'un vieillissement accéléré du béton. L'ouvrage présentait des risques structurels sérieux.

Le projet a représenté un défi logistique de taille pour le Département : il a fallu

démolir et reconstruire une première portion de 40 mètres en 2024, puis gérer la suite des travaux, menés de jour comme de nuit, en maintenant autant que possible la circulation, avec un alternat et des microcoupures nocturnes.

L'esthétique et le milieu naturel ont été soignés pour préserver la beauté du site, en zone Natura 2000, et ses espèces protégées. Parallèlement, une bande cyclable sécurisée a été aménagée, répondant ainsi à la forte fréquentation

cycliste du col du Lautaret, qui a déjà vu passer à 26 reprises les coureurs du Tour de France.

Le chantier, d'un coût global de 27 millions d'euros, a été financé à 40 % par le Département et a bénéficié d'un cofinancement de l'État et de la Région, complété d'une deuxième aide dans le cadre du protocole signé pour les Jeux olympiques et paralympiques 2030. L'ouvrage, classé désormais comme tunnel, bénéficiera des dispositifs de sécurité obligatoires pour ce type d'infrastructure. ■



Parole d' élu

Marcel Cannat,
vice-président du Département en charge des routes

« C'est un véritable challenge de réussir à terminer un tel chantier en deux ans. Nous avons ainsi évité une coupure prolongée de cet axe routier, qui aurait été catastrophique pour les habitants, les stations de ski et l'économie touristique. »

ÉCOLE DU SOCLE

LE DÉPARTEMENT INVENTE l'école trois en un



Une scolarité en un seul et même lieu, de la petite section jusqu'à la 3^e.

Réunir maternelle, élémentaire, collège et médiathèque dans un même bâtiment... Tel est le pari original du Département pour pérenniser les établissements scolaires sur la commune de Serres. Les travaux ont débuté et se poursuivront jusqu'en 2027, pour offrir aux élèves un site unique et moderne.

En 2018, l'État, le Département et la commune de Serres ont lancé une réflexion destinée à sauver le collège de Serres, menacé par la baisse de ses effectifs. La solution proposée a été de mutualiser locaux et investissements afin de réunir ses classes avec celles de l'école primaire, en ajoutant au projet une médiathèque, utilisée comme centre de documentation et d'information. Résultat : les enfants effectueront tout leur parcours scolaire, de la petite section jusqu'à la 3^e, dans ce même bâtiment.

Le futur établissement accueillera environ 300 élèves : 100 en élémentaire, 30 en maternelle et 150 collégiens. Après l'obtention du permis de construire en

novembre 2022, le chantier a débuté, au début de l'année, par l'installation de locaux modulaires, le désamiantage et la démolition partielle de l'ancien collège.

La première grande phase, qui se prolongera jusqu'à l'été 2026, verra s'élever l'école primaire, la médiathèque et la chaufferie centrale. Suivront la réhabilitation et l'extension du collège, puis l'installation du mobilier.

Le coût de ces travaux, d'un montant total de 17,5 millions d'euros, est financé par le Département pour la partie collège (10,5 millions, dont 736 000 euros financés par l'Europe au titre du Feder) et par la commune pour l'école primaire. Livraison prévue à la Toussaint 2027. ■

FUTURS DENTISTES

UNE AIDE qui a du mordant

Depuis 2024, le Département propose une aide financière ou un logement gratuit aux étudiants en dentaire effectuant un stage sur le territoire. Une mesure incitative pour lutter contre la désertification médicale et attirer les futurs professionnels qui commencent à porter ses fruits.

Dans la continuité de son action en faveur des internes en médecine générale, le Département a étendu en 2024 son dispositif de soutien aux stagiaires dentaires. Une réponse directe à une demande de l'ordre des chirurgiens-dentistes, soucieux d'attirer de jeunes praticiens.

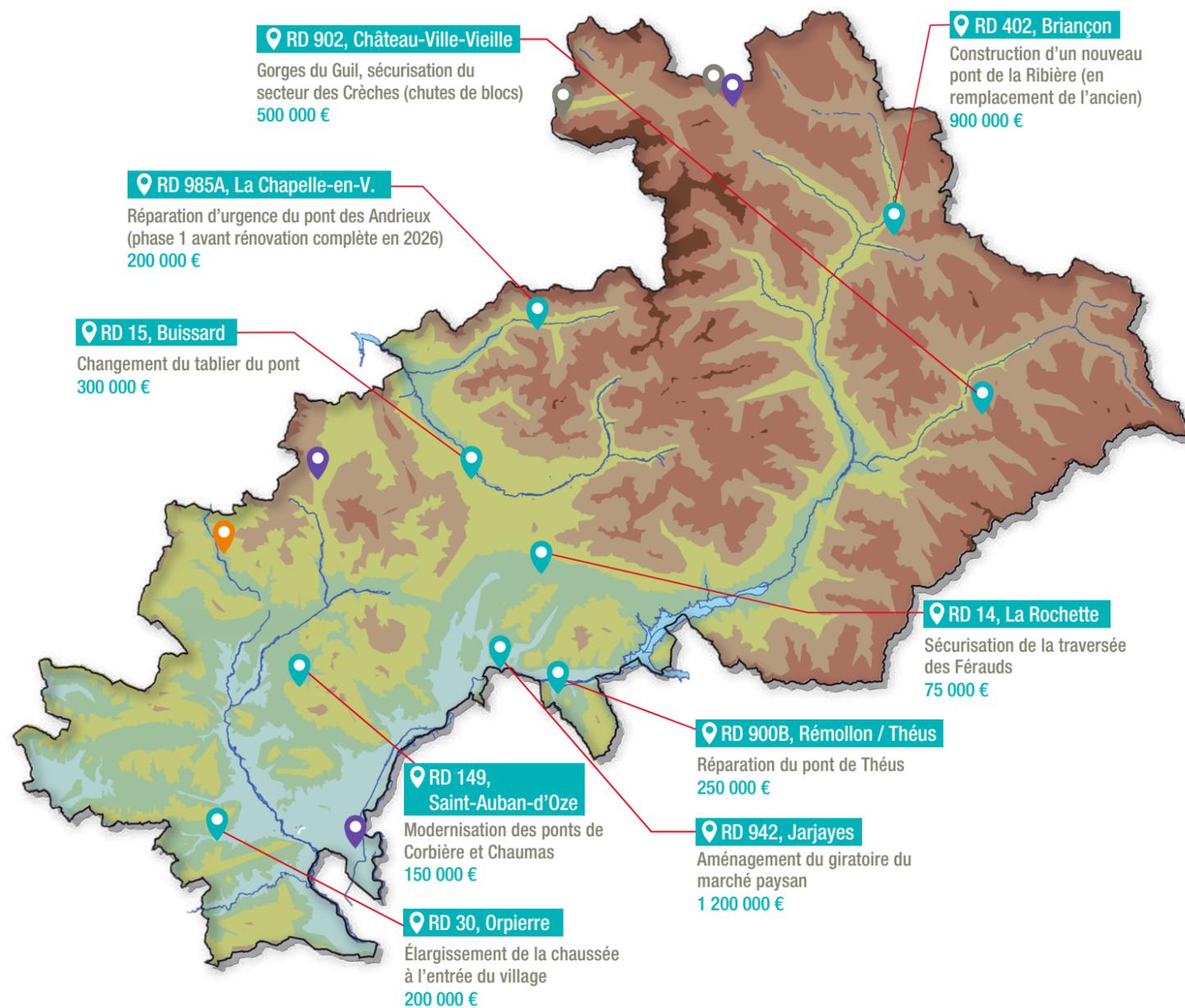
L'aide proposée prend deux formes : 800 euros pour deux mois de stage, ou, pour ceux affectés à Gap, un logement gratuit complété par une indemnité de trajet de 200 euros. La sélection des candidats – trois par session – est effectuée par une commission réunissant élus, ordre des chirurgiens-dentistes et l'Agence de développement.

L'objectif est de faire découvrir le territoire, de créer du lien avec ces professionnels et de susciter des installations durables. Le dispositif porte déjà ses fruits : deux étudiants sont restés durant l'été, pour assurer des remplacements. Une dynamique que le Département entend bien poursuivre. ■



QUALITÉ DE L'ALIMENTATION

LE DÉPARTEMENT MET *les bouchées doubles*



Mais aussi...

Modernisation de la RD 1075

Saint-Julien-en-Beauchêne, abaissement de la chaussée pour augmenter la hauteur libre sous le pont de la voie SNCF – 1 000 000 €

Modernisation de la RD 1091

Le Monétier-les-Bains, reconstruction de la galerie de la Marionnaise – 12 000 000 €
La Grave, protection de la chaussée contre les chutes de blocs (secteur de l'Escallier) – 350 000 €

Aménagement de bandes cyclables

RD 1091, Monétier-les-Bains, col du Lautaret – 870 000 €
RD 22, Rourebeau – 180 000 €
RD 937, Le Dévoluy, col du Festre – 350 000 €



Retrouvez tous les travaux routiers 2025



Une alimentation saine contribue à une bonne santé. Le Département s'est approprié cet adage et intervient à tous les échelons de la vie des Haut-Alpins pour s'assurer qu'ils puissent bénéficier d'une alimentation de qualité. Ce qui passe d'abord par consommer des produits locaux, de saison et bio, autant que possible. Ceux qui sont issus des exploitations des Hautes-Alpes cochent toutes ces cases.

Le Département soutient aussi depuis toujours les agriculteurs et producteurs qui participent grandement à faire tourner l'économie locale. En luttant contre la précarité alimentaire, il fait en sorte que l'ensemble des habitants, quels que soient leur âge, leurs conditions et leur niveau de vie, aient accès à la richesse des terroirs haut-alpins. Et, en dernier ressort, le laboratoire départemental analyse aussi la qualité des denrées alimentaires consommées en restauration scolaire ou privée.



DÉPARTEMENT BIO

AGRICULTURE, le poumon vert des Hautes-Alpes

Les fruits, les pommes notamment, représentent la production agricole la plus importante du département.

La production agricole constitue l'une des activités économiques majeures du territoire. Le Département y est attentif en accompagnant au mieux les producteurs locaux pour leur permettre de vivre de leur travail et de pérenniser leurs exploitations.

Le secteur agricole se porte bien dans les Hautes-Alpes. En témoigne la surface dédiée à cette activité qui occupe un tiers du territoire. Près de 140 000 hectares sont cultivés – soit l'équivalent de plus de 265 000 terrains de football –, dont une bonne part en bio. Signe de bonne santé, le nombre d'exploitants est stable depuis une dizaine d'années. Le département compte aujourd'hui quelque 1 668 structures agricoles, dont un bon nombre sont tournées vers l'élevage.

Les Hautes-Alpes peuvent s'attribuer le titre de premier département bio français, eu égard aux parts de surfaces agricoles certifiées « agriculture bio » ou en conversion. Elles représentent 38,3 % de sa surface agricole totale, soit 34 458 hectares répartis sur 508 exploitations. Un niveau largement supérieur à la moyenne nationale, qui atteint 10,1 % seulement.

Les cultures traditionnelles ne sont pas en reste. La filière s'est métamorphosée

au fil du temps en se positionnant sur les segments à plus grande valeur ajoutée pour assurer sa pérennité. Un dynamisme encouragé et soutenu par le Département, via notamment son Projet alimentaire territorial (PAT). Ce label, attribué par le gouvernement, est destiné à favoriser une agriculture et une alimentation locales, durables, favorables à la santé et accessibles à tous.

Des filières qui se réorganisent

« Grâce aux actions menées dans ce cadre, nos concitoyens ont à leur disposition des aliments de qualité, à un coût permettant à nos producteurs locaux de vivre décemment de leur travail », souligne Jean-Marie Bernard, le président du Département. Un cercle vertueux voué à perdurer puisque le PAT des Hautes-Alpes, animé par l'Agence de développement et la chambre d'agriculture départementale, a récemment obtenu le niveau 2 du label.

L'objectif est désormais de poursuivre et d'intensifier les actions initiées, dont celles concernant la lutte contre la précarité alimentaire (lire page 15).

Le Département soutient spécifiquement certaines filières agricoles comme l'arboriculture, première source de richesse agricole du territoire. La collectivité est mobilisée de longue date en faveur du renouvellement du verger haut-alpin. Dans ce cadre, des subventions sont octroyées aux exploitants pour les aider à s'équiper en systèmes de protection contre les aléas climatiques (filets paragrêle, systèmes antigel, solutions d'irrigation plus économes en eau...), indispensables pour adapter leur activité et assurer une production fruitière de la meilleure qualité possible.

Le Département est également pleinement impliqué auprès de la filière lait. Celle-ci retrouve des couleurs ces dernières années, après avoir traversé plusieurs décennies de crise impactant fortement les éleveurs. Si l'installation de transformateurs fromagers a permis de relancer l'activité, la production de lait demeure encore insuffisante pour répondre à la forte demande de produits laitiers locaux.

C'est pourquoi la collectivité débloque des aides à destination des personnes désireuses d'implanter une exploitation laitière dans les Hautes-Alpes ou d'en

reprandre une existante. L'accompagnement du Département ne se limite toutefois pas aux premières étapes de développement des projets agricoles. En plus de son investissement de l'installation jusqu'à la structuration, il est présent aux côtés des exploitants pour promouvoir leurs produits, notamment au Salon international de l'agriculture, où une délégation haut-alpine tient un stand chaque année depuis plus de dix ans.

Répondre aux critères d'hygiène et de sécurité

Afin de boucler la boucle, le Département met un point d'honneur à ce que tout ce qui est produit dans les Hautes-Alpes réponde aux critères d'hygiène et de sécurité des procédés de fabrication alimentaires. Une mission qui est confiée au laboratoire départemental depuis 1969. Son équipe de 24 salariés contrôle aussi bien le lait et les produits laitiers des exploitations et fromageries locales que les produits alimentaires vendus ou distribués dans les commerces de bouche (boulangerie, boucherie, épicerie, etc.), supermarchés et même restaurants. Une surveillance pointue qui s'intensifie, garante de leur bonne qualité et donc gage de confiance pour les consommateurs, qui peuvent manger l'esprit tranquille. ■

La production agricole haut-alpine*

33 % de la surface du département

2 930 emplois directs

186 M€ de chiffre d'affaires

TOP 5 des productions haut-alpines

1 Fruits
85 M€

2 Élevage
39 M€

3 Plantes fourragères
34 M€

4 Céréales
6 M€

5 Légumes frais
2 M€

DES CULTURES DIVERSIFIÉES

32 % élevages ovins et caprins
1^{er} cheptel ovin de la région

20 % grandes cultures
(oléagineux, légumes secs, céréales, plantes aromatiques et à parfum...)

18 % élevages
bovins et autres animaux
1^{er} producteur de lait de vache de la région

14 % polyculture polyélevage

4 % maraîchage-horticulture

11 % arboriculture
2^e producteur de pommes Golden et 3^e producteur de poires de France

1 % viticulture

*Source : Agreste - Statistique agricole annuelle en nombre d'exploitations, chiffres de 2023 publiés en janvier 2025.

DE LA PETITE ENFANCE AU BEL ÂGE
DE L'IMPORTANCE
de bien manger

Des actions sont organisées pour sensibiliser les enfants au bien manger dès le plus jeune âge.

Le sujet de la qualité de l'alimentation est au cœur des actions du Département envers les publics les plus fragiles, qu'il accompagne dans tous les aspects et à tout moment de leur vie. Des actions de prévention et de sensibilisation sont régulièrement organisées à leur intention.

Le Département accompagne des publics fragilisés de toutes les tranches d'âge. Il met à profit cette proximité pour organiser, à leur intention, des actions de prévention médicosociales et les sensibilise notamment à l'importance de consommer des produits de qualité et durables, dès le plus jeune âge. Des ateliers dédiés aux tout-petits et à leurs parents sont ainsi assurés par les puéricultrices du Département, aussi bien durant leurs consultations et permanences qu'à l'occasion d'actions collectives ou d'animations dans les Maisons départementales de la solidarité. Des échanges clés, puisque l'on sait que la période des 1000 premiers jours de l'enfant est cruciale pour son développement, sa santé et celle de l'adulte qu'il deviendra.

établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont dénutris en France. Les sensibiliser et les accompagner au « bien manger » permet de préserver leur santé et, plus globalement, leur autonomie. Chargé de la gestion des collèges, le Département assure aussi des repas de qualité aux adolescents fréquentant ses 10 établissements dotés d'un service de cantine. Une volonté qu'il a inscrite

noir sur blanc il y a plus de dix ans dans une charte d'engagement, en cours de renouvellement. Elle demande aux chefs de privilégier des repas « faits maison », composés avec des produits locaux et de saison. Un quart de l'approvisionnement est ainsi réalisé en circuits très courts, dans un rayon de 50 kilomètres et sans intermédiaires, dont 73 % de produits frais sans transformation. ■

Lutter contre la dénutrition des seniors

Les seniors font également l'objet d'une attention toute particulière, comme en témoigne le programme « Bien vieillir en Ehpad ». Piloté par le Département et animé par le Centre départemental d'éducation pour la santé (Codes), ce dispositif prend la forme d'ateliers sur diverses thématiques, dont celle de l'alimentation. L'enjeu est de taille : à l'heure actuelle, plus d'un tiers (38 %) des résidents des



Ginette Mostachi,
vice-présidente en charge
des solidarités

Parole d'élus



Christian Hubaud,
conseiller départemental
délégué à l'agriculture et aux
circuits courts

« L'accès à l'alimentation pour tous est un objectif de santé publique, mais aussi un enjeu de cohésion sociale. C'est pourquoi le Département, en sa qualité de chef de file de l'action sociale, a fait de cette thématique une priorité, afin que tous les Haut-Alpins puissent manger à leur faim et avoir accès à des produits de qualité. »

ACTION SOCIALE

EN FINIR AVEC
la précarité alimentaire

Le Département agit pour réduire les inégalités d'accès à une bonne alimentation avec les associations habilitées. Après avoir mis en place plusieurs dispositifs, il a décidé d'aller plus loin en créant un observatoire départemental de la précarité alimentaire, afin de mieux coordonner les actions sur le territoire.

Bien qu'aucune statistique officielle n'en fasse état, les témoignages des associations caritatives montrent que la précarité alimentaire est présente dans les montagnes haut-alpines, et s'est même accentuée depuis la pandémie de Covid-19. Tous les profils sont touchés, des jeunes aux retraités en passant par les travailleurs pauvres, les personnes vivant des minima sociaux ou encore celles en situation de handicap. Raison pour laquelle le Département a fait sienne la lutte contre ce fléau. Cette mobilisation s'est traduite par la mise en place de multiples dispositifs, à l'image de Soliagri, dès 2020.

Une enveloppe de 100 000 euros est depuis, chaque année, mise à disposition des associations habilitées pour leur permettre d'acheter les denrées dont elles ont besoin pour leurs bénéficiaires auprès de producteurs locaux. Ils profitent ainsi de produits de saison de qualité et les producteurs sont, eux, assurés d'écouler une partie de leurs marchandises.

Faire toujours mieux

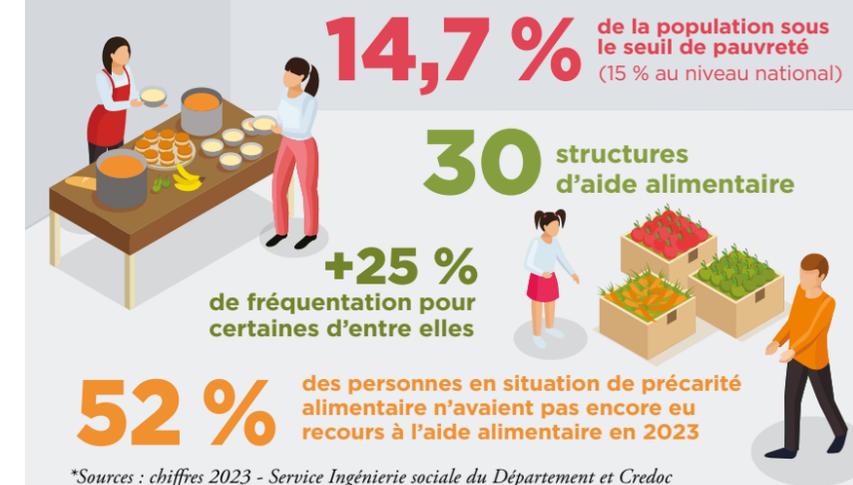
À cela s'ajoute le Pacte local des solidarités, conclu avec l'État. L'une de ses actions phares consiste à améliorer la distribution de l'aide alimentaire depuis la banque alimentaire des Alpes du Sud, basée dans les Alpes-de-Haute-Provence, jusqu'aux points de distribution haut-alpins. Dans ce cadre, une solution de plate-forme d'échanges logistiques est en voie d'expérimentation avec la coopérative Échanges Paysans. Sans oublier le Projet alimentaire territorial (PAT), qui a fait de la lutte contre la précarité alimentaire l'une de ses priorités.

Le Département s'appuie sur un écosystème d'associations fédérées au sein de l'Udess*. Son objectif est d'agir encore plus efficacement. Pour y parvenir, il a réalisé un état des lieux de la précarité alimentaire du territoire. Ce diagnostic, en cours de finalisation, servira de base à la création d'un observatoire départemental. Il permettra de mieux piloter les actions entre les différents acteurs, de pallier le manque de bras dont pâtissent les structures de distribution alimentaire et d'améliorer la formation des bénévoles. Pour que chaque Haut-Alpin, quelles que soient ses conditions de vie, ait accès à une alimentation digne de ce nom. ■

*Union départementale de l'économie sociale et solidaire



La situation dans les Hautes-Alpes*





Edgard Grospiron en compagnie de Jean-Marie Bernard, président du Département.

EDGAR GROSPIRON

LES JOP SONT UNE CHANCE pour la montagne

Président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop) de 2030, il veut faire en sorte que l'événement profite à tous les territoires qui les accueillent, dont les Hautes-Alpes. En tant qu'ancien champion olympique de ski de bosses, il est ravi du retour de sa discipline, compétition reine des JO d'hiver, dans les Alpes françaises.

Hautes-Alpes le mag : En quoi la tenue des JOP d'hiver 2030 est-elle une bonne chose pour la France ?

Edgar Grospiron : Les Jeux d'hiver sont une vitrine pour notre pays. On parle du troisième plus grand événement mondial avec 3 milliards de téléspectateurs, 1 million de spectateurs sur site, 15 000 journalistes, 3 200 athlètes de 95 nations. C'est donc une opportunité pour tous les passionnés de sports d'hiver, qui vont pouvoir vivre cette compétition unique chez eux. Et c'est aussi un moyen de rendre tous les Français, et en particulier les habitants des Alpes, fiers de leur pays et de leurs territoires de montagne.

Qu'est-ce que cet événement va apporter à ces territoires hôtes en particulier, dont les Hautes-Alpes ?

Les JOP 2030 sont une opportunité de transformation pour nos territoires de montagne. Par le regard nouveau que le public sera amené à porter sur eux, mais également par les investissements, en infrastructures notamment, qui y seront réalisés. Le Cojop travaille pour cela main dans la main avec la Solideo (ndlr : l'établissement public en charge de la coordination et de la réalisation des ouvrages liés aux Jeux) et les acteurs du territoire en charge de piloter ces investissements.



Nous avons la volonté d'organiser des Jeux responsables, sobres, utiles, vertueux, populaires et inclusifs.

Il y a des échanges réguliers, des points d'étape avec les élus et les équipes.

Quelles sont les prochaines grandes étapes concernant l'organisation ?

Nous venons de présenter notre schéma préférentiel des sites, ce qui permet au Cojop d'engager un dialogue approfondi avec les collectivités concernées. D'un côté, pour sécuriser la faisabilité technique et budgétaire de chaque site et, de l'autre, pour formaliser les engagements de chacun dans des conventions précises. L'objectif est clair : valider ces sites en décembre, à l'occasion de la commission exécutive du CIO (ndlr : Comité international olympique, le chef de file du mouvement olympique), et les compléter avec les sites des Jeux paralympiques, l'ovale de patinage de vitesse et les sports et disciplines additionnels, d'ici aux Jeux qui auront lieu l'année prochaine à Milan et Cortina, en Italie.

Vous savez que la tenue de ces JOP d'hiver ne fait néanmoins pas l'unanimité, notamment en raison de leur impact environnemental...

Nous avons la volonté d'organiser des Jeux responsables, sobres, utiles, vertueux, populaires et inclusifs. Mais notre ambition est encore plus grande : nous souhaitons embarquer autour d'une vision commune de la montagne en 2050, pour construire un héritage durable grâce à un dialogue avec tous les acteurs du territoire. Les Jeux sont une chance pour la montagne.

On imagine, en tout cas, qu'organiser cet événement a un goût particulier pour vous, qui avez remporté une médaille d'or en ski de bosses lors des derniers Jeux d'hiver organisés en France, à Albertville, en 1992.

Quelle a été votre réaction à l'officialisation du retour de cette compétition dans le pays ?

J'ai ressenti une très grande fierté pour la France et la montagne française, même si je n'étais pas impliqué dans la candidature, ayant rejoint le Cojop plus tard. Je suis bien placé pour savoir, comme olympien, ce que les Jeux peuvent apporter à nos territoires, même si les enjeux de 2030 sont différents de ceux de 1992. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur un savoir-faire et une passion restés intacts.

Qu'est-ce qui vous a d'ailleurs amené à prendre ce poste de président du Cojop ?

Quand on m'a sollicité, j'ai d'abord beaucoup réfléchi, car c'est un choix de vie structurant, pour moi et pour ma famille. Mais je reste un olympien et un montagnard attaché à notre territoire ; j'avais donc une responsabilité : ce sont les Jeux, et c'est la France !

Quels sont vos souvenirs les plus marquants de vos participations aux JO d'hiver, à Albertville mais aussi à Calgary, au Canada, en 1988, et à Lillehammer, en Norvège, en 1994 ?

À Calgary, je découvre le monde de l'olympisme à 19 ans. Je prends la 3^e place dans une discipline en démonstration. En 1992, après deux titres de champion du monde, j'arrive à Tignes, dans mon pays, avec le statut de favori et je décroche l'or devant 20 000 spectateurs, devant ma famille et mes proches. C'était une émotion indescriptible. En 2030, d'autres champions français auront l'occasion de vivre cela, c'est aussi pourquoi ces Jeux sont une chance !



Les bénévoles de l'Arasfec continuent de collecter des fournitures pour l'Ukraine.

Depuis 2022, les bénévoles de l'association gapençaise Arasfec ont acheminé par camions des milliers de mètres cubes de matériel collecté dans le département et au-delà, pour aider les populations en guerre. Le quarantième est arrivé à destination en septembre.

Les bénévoles de l'Association régionale d'aide sociale familiale et d'échanges culturels (Arasfec) déchargent le contenu d'un semi-remorque à Tchernihiv, ville ukrainienne détruite à 70 % par les bombardements russes. Henry David, président de l'association, et son épouse franco-ukrainienne, Elena, sont présents, comme toujours.

L'Arasfec, dont le siège est à Gap, se revendique comme la plus importante association française d'aide à la population ukrainienne. Ce camion est le quarantième à avoir parcouru les 2 500 kilomètres qui séparent les Hautes-Alpes de l'Ukraine. Sur place, des associations locales prennent le relais et approvisionnent aussi d'autres villes.

En trois ans, l'association a rassemblé plus de 3 500 mètres cubes d'objets de toute

nature et de toutes tailles : allumettes, réchauds, pansements, béquilles, fauteuils, lits, draps, etc. Elle a ainsi équipé plusieurs hôpitaux. Les camions ont aussi servi à transporter un piano et un tracto-pelle. Cette fois, le semi-remorque a transporté un four à pain offert par un boulanger de Chorges.

La solidarité des Haut-Alpins

Venir en aide à ce pays s'est imposé comme une évidence pour Henry David, qui collecte tout ce qui peut être utile et se charge de l'apporter sur place. « Ces gens-là n'avaient plus rien. J'ai dit à mes copains de l'Argentière qu'on devait absolument faire quelque chose, raconte-t-il. C'est comme ça que nous avons fait le premier voyage. »

Henry et Elena David savent qu'ils

prennent parfois des risques, mais ils préfèrent ne pas y penser et retenir la solidarité que leur témoignent les Haut-Alpins, à commencer par le Département et son président, soutiens de la première heure avec une aide financière, logistique et en communication. « On a souvent peur, mais c'est notre façon d'attirer l'attention pour que les gens nous fassent des dons », justifient-ils.

L'Arasfec recherche toujours des bénévoles pour lui prêter main-forte. Elle a aussi besoin de soutiens financiers pour l'acheminement des dons. Elle poursuit sans relâche sa collecte de matériel, prioritairement médical, à lui apporter « au pied du camion ». ■

www.arasfec.fr

L'OTANTIC

LE FEU sous la glace

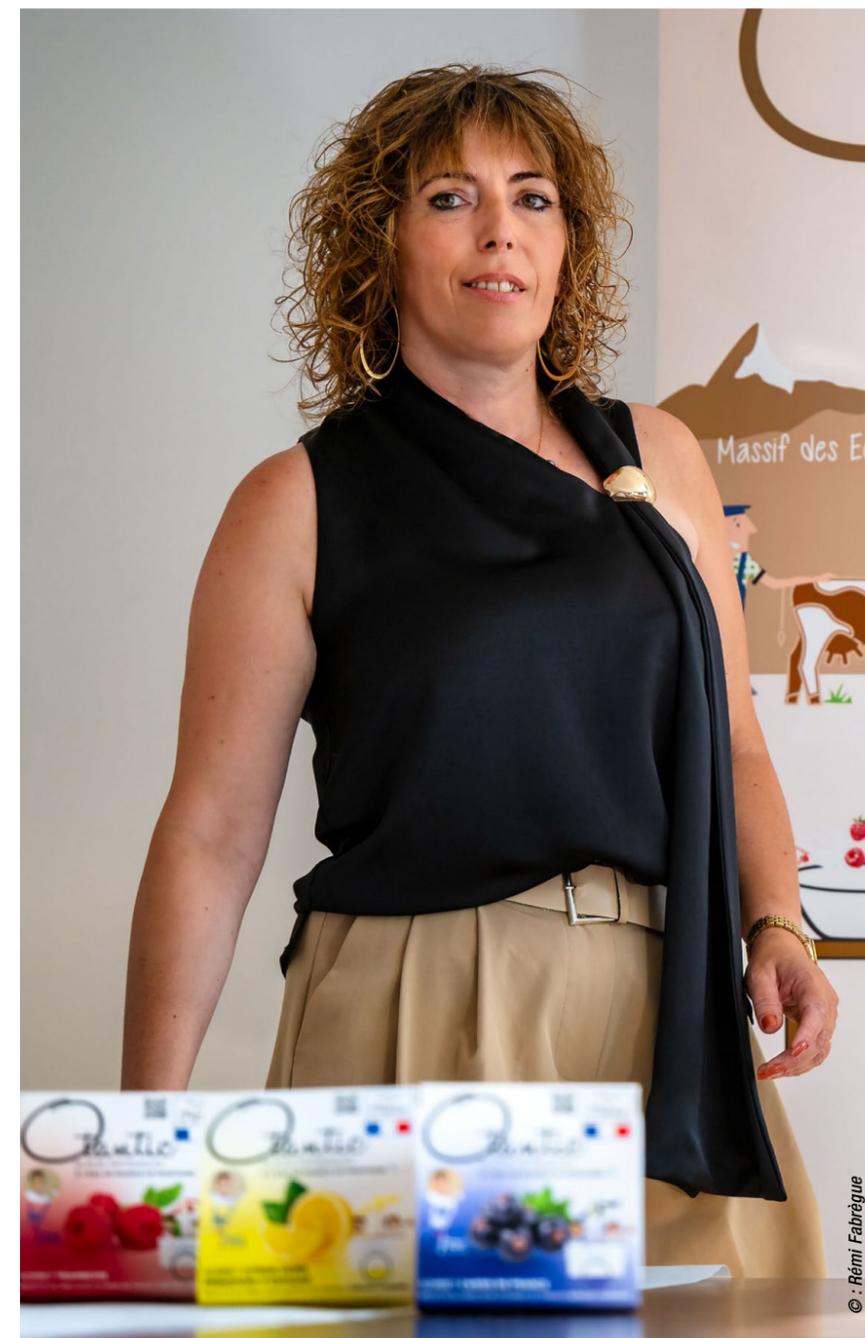
L'entreprise familiale de Céline Faure fabrique ses glaces artisanales exclusivement avec le lait entier des Hautes-Alpes et les commercialise via des plates-formes de distribution. En imposant un savoir-faire d'exception, la PME de Chorges s'est fait une place parmi les grands.

Quand elle a créé, à Chorges, L'Otantic, son entreprise de glaces artisanales et de desserts glacés, Céline Faure n'a pas eu froid aux yeux. En 2015, elle a investi avec ses associés plus d'un million d'euros dans la création des ateliers et l'achat du matériel. Tel était le prix à payer pour approvisionner d'emblée des plates-formes de distribution sur tout le territoire national...

L'un de ses associés, Gérard Cabiron, Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie « dessert glacé » en 2007, lui a apporté son savoir-faire et a imaginé toutes les recettes. Céline Faure a mis à profit son expérience de l'agroalimentaire. « Je voulais apporter quelque chose de nouveau sur ce marché de niche. C'est notre exigence de qualité qui nous a permis d'intéresser les plates-formes de distribution. Quand nous faisons du caramel, nous le faisons au chaudron et nous raclons nos goussets de vanille pour les faire infuser », explique-t-elle.

200 références de glaces

Avec une équipe de 9 personnes, dont les deux sœurs de Céline, l'entreprise produit entre 800 000 et un million de litres de glace par an, toujours avec du lait entier des Hautes-Alpes et en suivant fidèlement les recettes de Gérard Cabiron. Les deux tiers sont réalisés entre janvier et avril. « Ça tombe bien, c'est le moment où la filière lait a des surplus de production », note la cheffe d'entreprise. Les effectifs



Céline Faure revendique l'engagement de son entreprise en faveur des produits locaux haut-alpins.

sont alors doublés et la production passe en 2x8.

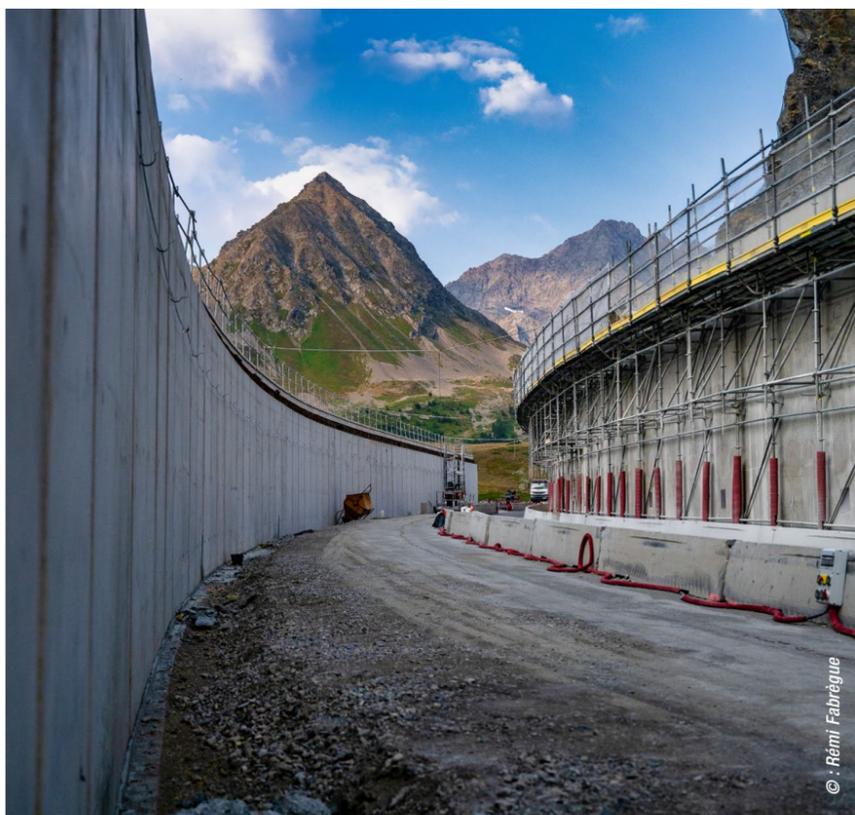
L'Otantic génère 3 millions d'euros de chiffre d'affaires et commercialise pas moins de 200 références de glaces, dont une partie en bio. Céline Faure a décroché plusieurs médailles et trophées pour la qualité de son travail, mais la médaille de l'ordre du Mérite agricole, qu'elle a reçue cette année, l'a particulièrement touchée. Elle

représente pour elle la reconnaissance de son engagement en faveur des produits locaux haut-alpins.

Elle qui aime les défis vient de démarrer, en août dernier, une nouvelle activité : elle a ouvert à Gap un atelier de pâtisserie et de produits pour la restauration, sur 700 mètres carrés. Elle envisage aussi d'agrandir ses locaux de Chorges sur 1500 mètres carrés supplémentaires. ■

JOP 2030

522 MILLIONS POUR LES ROUTES et les trains haut-alpins



180 millions d'euros alloués à des chantiers sur les routes haut-alpines.

L'État et la Région vont s'associer au Département pour financer d'importants investissements destinés à moderniser les voies de communication du territoire, avec, en perspective, l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver, dans moins de cinq ans.

L'annonce a été officialisée en grande pompe le 27 juin dernier : une délégation interministérielle conduite par le Premier ministre, François Bayrou, a fait le déplacement de la capitale jusqu'à Briançon pour dévoiler le montant de l'enveloppe destinée à améliorer les liaisons ferroviaires et routières des Hautes-Alpes, en vue de la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030.

En tout, pas moins de 522 millions d'euros vont être débloqués pour financer et accélérer des projets identifiés depuis plusieurs années. Reconnaissant que « les territoires ont été oubliés pendant des décennies », le chef du gouvernement a présenté les grandes lignes de ce plan d'investissement « sans précédent » et aux objectifs multiples. Il a pour but de désenclaver les vallées alpines, de renforcer les liaisons

entre le littoral et les Alpes et de préparer un héritage durable pour les habitants.

Le plus gros budget côté rail

La majeure partie du budget, 342 millions d'euros, sera consacrée à la modernisation des voies ferrées. Elle bénéficiera en particulier à la ligne dite « des Alpes », entre Briançon et Marseille, pour aboutir à la mise en service de deux allers-retours quotidiens express, avec un temps de trajet plus court (de 4 h 30 à 3 h 40) sans modification des dessertes de l'axe Aix-Gap-Briançon. La ligne Briançon-Paris bénéficiera, elle, d'un renouvellement de matériel, notamment des cabines des trains de nuit.

Les autres lignes du territoire ne seront pas oubliées. Des opérations seront programmées sur les branches au départ de Veynes vers Grenoble, Valence, Briançon et Aix-en-Provence. Il s'agit là aussi de baisser les temps de parcours sans supprimer de desserte. Les gares de Gap à Briançon feront l'objet d'aménagements pour les rendre plus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La majorité des investissements en faveur du rail est assurée par l'État et la Région (150,5 millions d'euros chacun). Le Département prend à sa charge 11 millions d'euros et le reste se répartit entre SNCF Réseau (27,8 millions) et la Métropole Aix-Marseille-Provence (2,2 millions).

D'importants travaux sur les routes

Pour ce qui est des routes, 180 millions d'euros seront alloués à d'importants travaux destinés à améliorer les accès au village olympique du Briançonnais.



Les budgets annoncés par le Premier ministre, François Bayrou, lors de sa venue à Briançon, bénéficieront notamment à la voie ferrée de la ligne des Alpes.

La RD 1091, qui relie Briançon à Grenoble, va connaître de nombreuses rénovations d'ouvrages : réparation des ponts du Maurian et de Roche Noire, confortement du mur des Balmes et de la galerie du Grand Clôt et finalisation de la reconstruction de la galerie de la Marionnaise. Ces chantiers seront accompagnés d'opérations de sécurisation contre les aléas naturels.

Autre gros projet à venir, l'aménagement de la RD 942, à la jonction entre la sortie de l'autoroute A 51 à Tallard et La Bâtie-Neuve. Afin de fluidifier la circulation, des intersections et des carrefours vont être créés. Des accotements et des créneaux de dépassement sont à l'étude. Des aménagements de sécurité sont par ailleurs prévus, notamment au niveau des traversées de villages, couplés à des améliorations pour les usagers, qui se matérialiseront par l'installation d'aires de repos et de panneaux de signalisation à messages variables. La RD 1075, qui assure la liaison intermassifs, ne sera pas laissée de côté.

Deux créneaux de dépassement vont y être aménagés du côté d'Aspremont, et deux passages à niveau SNCF seront mis au gabarit et sécurisés. À cela s'ajoutent des interventions sur la RN 94, qui raccorde Gap à Montgenèvre, pour sécuriser et adapter cet axe au changement climatique. Il s'agit aussi de requalifier la traversée de La Roche-de-Rame et d'aménager

la section nord de la rocade de Gap. Pour ce programme d'investissements routiers, la Région apporte la plus grosse part du budget (60 millions d'euros), suivie de près par l'État et le Département (respectivement 57,5 millions et 51,8 millions d'euros). Le reste provient d'autres collectivités, dont la ville de Gap (6,5 millions d'euros). ■



Jean-Marie Bernard,
président du Département des Hautes-Alpes

Parole d'élus

« Nous faisons un effort important en faveur des mobilités dans les Hautes-Alpes. L'État et la Région également. Ces investissements croisés vont nous permettre de gagner cinq à dix ans sur la réalisation de projets identifiés de longue date, notamment au niveau du réseau routier. »

CAMPING DU CHEVALET

DES CHALETS sous la pinède

Cécile Payeras a repris les rênes du camping du Chevalet il y a douze ans, relevant ce qui constituait pour elle un défi : remettre « au goût du jour » et aux normes cet établissement situé sur un terrain mis à disposition par le Département. L'objectif était d'en faire un camping écoresponsable, à la vue imprenable sur les montagnes de la vallée d'Aspres-sur-Buëch.

Objectif atteint : elle a réussi à fidéliser une clientèle attirée par des conditions d'hébergement beaucoup plus qualitatives, avec 80 emplacements disséminés sur un domaine de 45 000 mètres carrés.

La gérante reçoit de nombreux touristes étrangers, parmi lesquels des pilotes de planeur qui s'entraînent sur l'aérodrome tout proche. Elle peut compter depuis cette année sur cinq chalets neufs, chacun avec terrasse, financés par le Département pour 250 000 euros. Confortables et entièrement équipés, ils sont installés sous la pinède, plein sud. L'un d'entre eux est accessible aux personnes à mobilité réduite. ■



Des chalets neufs tout équipés avec terrasse.

TRAVAUX À LA GERMANETTE

C'EST du propre !



Avec ses 15 hectares, la Germanette est l'un des principaux équipements de loisirs du sud du département.

D'importants travaux ont démarré en septembre sur la base de loisirs de Serres pour améliorer le système de filtration de l'eau, l'étanchéité et la sécurité des bassins. Un projet soutenu par le Département pour valoriser cet équipement de loisirs très fréquenté en été.

La base de loisirs de la Germanette va fêter ses 30 ans en 2026. En attendant, elle se refait une beauté : une première phase de travaux a démarré en septembre et devrait durer près de cinq mois. Une deuxième phase suivra en 2027 et concernera cette fois les pelouses et autres espaces verts.

Le coût de cette première phase, 800 000 euros, est cofinancé par le Département (à hauteur de 30 %), la Région, l'Europe et la communauté de communes du Sisteronais-Buëch, gestionnaire de l'équipement.

Avec ses trois lacs et ses 15 hectares, la Germanette est l'un des principaux équipements de loisirs du sud du département. Cette année, la fréquentation du plan d'eau de baignade et de l'espace nautique a augmenté de 30 %, dépassant les 30 000 visiteurs durant l'été. Le public peut louer sur place le matériel pour pratiquer planche à voile, paddle,

canoë, etc. Un troisième lac est réservé à la pêche.

Le système de circulation hydraulique qui filtre 400 m³ par heure va être rénové afin d'être plus performant.

Une barrière de sécurité réglementaire

La pose d'une barrière de sécurité réglementaire tout autour du site permettra de faciliter la surveillance pour un meilleur confort des usagers. Afin d'améliorer la qualité du service rendu au public, l'accès aux espaces de la base de loisirs et au restaurant se fera par un bâtiment d'accueil disposant également d'un parking réservé aux vélos. Autre nouveauté, le restaurant va fonctionner le soir et toute l'année. En attendant la réouverture des bassins, le site accueillera à nouveau, comme en 2024, les quarts de finale du championnat de France de cross-country athlétisme, le 15 février prochain. ■

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

VOIR PLUS GRAND pour le patrimoine



Garde-Colombe, l'un des premiers villages à obtenir la marque.

Après Serres et Garde-Colombe, Rosans et Orpierre briguent à leur tour l'attribution de la marque nationale pour être accompagnées et engager un programme de valorisation de leur patrimoine, source potentielle d'attractivité et de développement touristique.

Convaincus de la valeur de leur patrimoine et désireux de voir leur population s'approprier son histoire, plusieurs villages du Buëch ont candidaté pour obtenir la marque nationale « Petites Cités de Caractère® ». Celle-ci est décernée aux communes qui ont un projet de valorisation de leur patrimoine matériel et immatériel. Serres et Garde-Colombe ont été les deux premières à l'obtenir, en 2019 et 2020. Serres a depuis entamé des travaux de requalification de son centre historique médiéval. Garde-Colombe rénove les abords de l'église et reconstitue la calade. Le dossier de Rosans est en cours. Orpierre va démarrer la procédure en 2026. En partenariat avec l'État, l'Agence de développement et le CAUE, le

Département accompagne techniquement cette démarche susceptible de relancer l'activité économique des villages, et finance une partie des travaux. La commune candidate doit disposer d'un site patrimonial remarquable et avoir été historiquement fortifiée. Elle doit réaliser au préalable une étude de programmation des travaux envisagés et de revalorisation des espaces publics ou des bâtiments.

Une dizaine de villages des Hautes-Alpes seraient susceptibles de bénéficier de la marque et de ses retombées touristiques. L'idée serait, à terme, de créer un réseau de « petites cités » relayé par les offices de tourisme, pour instaurer une dynamique autour de ce patrimoine, développer et diversifier l'activité touristique. ■

TRANSPORTS DE SENIORS À LA CARTE

LA SOLIDARITÉ prend le volant

Employé de mairie à Orpierre, Norbert Meffre n'a rien perdu de son enthousiasme quand il évoque sa mission à l'égard des personnes âgées. Un coup de fil suffit pour qu'il aille les chercher à leur domicile. Moyennant un petit abonnement, il les accompagne là où elles le souhaitent, pour faire des courses, des démarches administratives, aller à un rendez-vous médical, chez le coiffeur, etc. Avec le temps, le succès s'est confirmé. Il prend maintenant en charge dans

la vallée du Céans 95 personnes qui ne peuvent pas recourir à une prise en charge par des professionnels du transport. Il a totalisé 600 interventions en 2024 pour des bénéficiaires âgés majoritairement de plus de 85 ans. Et le modèle a fait école. La commune de Val Buëch Méouge l'a sollicité pour développer ce service. Deux personnes sont venues lui prêter main forte en juillet dernier, chacune à mi-temps, pour couvrir les besoins de ce nouveau territoire. ■



Gérard Tenoux vice-président du Département en charge du numérique et de l'habitat



Françoise Pinet, déléguée à la protection maternelle et infantile, à la démographie médicale et à la gestion de l'aérodrome du Chevalet

Vos élus

EXPOSITION

LA VILLE ROMAINE DE MONS SELEUCUS

dévoile ses secrets



© : Rémi Fabrique

Statue de faune
Gallo-romain
Pierre polie
Statuette fragmentaire de Faune. Le faune est une divinité associée à Bacchus, dieu du vin et de l'ivresse, populaire en Italie. De belle qualité, avec une musculature abondante marquée. Ce dieu se caractérise par une queue, des oreilles, des cornes et parfois des jambes et des sabots de caprin. Bien que le fût soit ici arraché, jusqu'à la base du cou, on le reconnaît à sa queue. Le faune est en train de verser du vin en appuyant sur son outre (pource en peau) avec son bras droit. De son bras gauche il devait tenir l'ampoule ou présenter une coupe. Ce recouvrement de pression provoque un débordement et la jambe droite est en retrait. Il s'agit probablement d'une copie romaine d'une œuvre grecque.



© : Musée muséum départemental

L'exposition présente notamment des objets découverts lors des fouilles réalisées aux XIX et XX^e siècles.

Le Musée muséum départemental consacre une exposition à ce site antique de La Bâtie-Montsaléon. L'occasion de plonger en famille dans plus de 200 ans de fouilles et de découvertes, à grand renfort d'objets inédits et de dispositifs ludiques.

Les sols français sont réputés pour être de véritables archives archéologiques, et ceux des Hautes-Alpes n'échappent pas à la règle. En témoignent les vestiges du site gallo-romain de Mons Seleucus, mis au jour en 1799 à La Bâtie-Montsaléon. Différentes campagnes de fouilles ont permis de définir les contours de cette ville antique, occupée en continu pendant 600 ans, du I^{er} siècle avant notre ère au V^e siècle de notre ère. Le Musée muséum départemental lui

dédie une exposition temporaire, baptisée « Mons Seleucus, carrefour divin ».

Les premiers objets trouvés dans les années 1800

Conçue en partenariat avec l'Inrap* et le service régional d'archéologie de la Drac Provence Alpes Côte d'Azur, elle est à découvrir jusqu'en août 2026. La ville romaine se trouvait au carrefour de multiples voies de circulation. Elle

a donc vu transiter des biens et des personnes venant de l'Empire romain et d'espaces plus lointains comme l'Asie. Un volet de l'exposition s'attarde sur les fouilles réalisées au cours des deux derniers siècles. Les premières remontent au début des années 1800, après la découverte fortuite des premiers objets sur des terrains agricoles en train d'être labourés. Elles ont rapidement été suivies par une campagne particulièrement fructueuse à l'hiver 1804-1805. Les surfaces considérables explorées ont fait émerger des vestiges attestant de la présence d'une agglomération dotée de bâtiments civils, notamment une luxueuse domus (maison). D'autres fouilles d'ampleur, en 1836-1837,

ont ensuite dévoilé au grand jour l'existence d'un chai témoignant d'une activité vinicole. Il a cependant fallu attendre 2010 et une première fouille préventive, prescrite par l'État et opérée par l'Inrap, pour préciser l'hypothèse d'un site cultuel. Un grand pas, rendu possible grâce à l'évolution des méthodes scientifiques et à la professionnalisation de l'archéologie, confirmé en 2021 par la dernière fouille préventive à date. Une partie des mobiliers archéologiques révélés pendant les fouilles est présentée dans les 300 mètres carrés de l'exposition, dont certains pour la première fois au Musée muséum. C'est le cas d'une statuette de sanglier

en alliage cuivreux coulé ainsi que de trois paires de vases, restaurés pour l'occasion. Ces derniers ont jadis servi de réceptacles à offrandes, contenant tantôt du vin, de l'huile ou du lait, voire même de l'encens venu tout droit du Yémen.



Des pièces phares à admirer

Parmi les autres pièces phares à admirer : un dolium, grande jarre de stockage datant du iie siècle et exhumée en 1836. Outre son âge respectable, ce sont ses mensurations qui étonnent : un poids de 435 kilogrammes et une capacité de 2 000 litres. Il a fait l'objet d'une restauration conséquente : il a été dépoussiéré, nettoyé, consolidé et resolé. Cette opération a représenté un réel défi technique, mené à bien grâce aux équipes du musée et à l'intervention d'experts.

Nombre de vestiges mis au jour ont disparu des radars au fil des décennies. Les seules traces de leur existence reposent sur des dessins, croqués lors des toutes premières fouilles par un ingénieur du nom de Joachim Janson, sortis des fonds du musée et des Archives départementales des Hautes-Alpes. Ils sont exceptionnels par leur qualité esthétique et leur valeur scientifique, puisque les mobiliers originaux ont été dispersés, voire perdus. À ces éléments visuels s'ajoute tout un panel de dispositifs ludiques comme des capsules sonores, une maquette de reconstitution à toucher ou des fac-similés d'objets. Des contenus qui s'adressent à la diversité des publics du musée et qui rendent l'expérience de visite encore plus enrichissante. ■

*Institut national de recherches archéologiques préventives

« Mons Seleucus, carrefour divin : deux siècles de fouilles gallo-romaines au cœur des Alpes du Sud »

Jusqu'au 23 août 2026 au Musée muséum départemental des Hautes-Alpes

Entrée libre – accessible aux heures d'ouverture du musée

Plus d'infos sur www.museum.hautes-alpes.fr



Parole d'élue

Bernadette Saudemont,
vice-présidente en charge de la culture

« La collection archéologique gallo-romaine de Mons Seleucus a un lien étroit avec l'histoire du Musée départemental actuel, car elle a en partie motivé sa création, en 1910. Cette exposition est une façon de boucler la boucle et de mettre en valeur des éléments importants de notre patrimoine. »

Barillonnette

Réhabilitation d'un logement communal

La commune a acquis en 2016 le bâtiment ancien dit « la Bergerie ». D'une surface de 300 mètres carrés au sol, il se situe en bordure du village, avec une vue dégagée sur les environs. Parmi différentes options, la municipalité a choisi d'aménager à l'étage un logement de type 4 et au rez-de-chaussée, des locaux pouvant accueillir des activités économiques et sociales (artisans, petites réparations, espace socio-culturel, café associatif, etc.). Le logement est équipé d'une pompe à chaleur réversible et d'un poêle à bois, pour le confort de ses futurs occupants.



Budget : 275 790 € HT
Subvention du Département : 50 000 €

Saint-Crépin

Rénovation de façades et toitures

La commune de Saint-Crépin a candidaté à l'appel à projets d'aide à la réhabilitation des « façades et toitures » lancé par le Département en 2023. Cette opération, qui permet d'embellir et de rendre plus attractifs villages et hameaux, connaît un véritable succès. Le soutien apporté par le Département à la commune a permis de rénover cinq façades et une toiture, situées en centres anciens et visibles depuis le domaine public.

Budget : 20 000 € HT
Subvention du Département : 10 000 €

Laragne-Montéglin

Travaux d'extension et de réhabilitation de la médiathèque

Les espaces dédiés aux collections, au public, à l'animation et aux expositions ne correspondaient plus aux attentes des usagers et constituaient un frein au rayonnement de la médiathèque. En 2019, la commune, accompagnée par la Direction régionale des affaires culturelles et la Bibliothèque départementale, s'est lancée dans un projet de rénovation et d'extension. À l'étage de la médiathèque, un agrandissement a permis de redéployer l'ensemble des collections sur deux niveaux et de créer de nouveaux espaces, dont une salle d'animation de 60 mètres carrés. Ce nouveau lieu, plus chaleureux et convivial, propose des espaces de détente propices à la lecture et à l'échange. Il accueille animations culturelles, expositions, ateliers d'écriture, rencontres d'auteurs, projections et bébés lecteurs.



Budget : 1 484 944 € HT
Subvention du Département : 148 494 €

Savines-le-Lac

Renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable (rive droite)

L'eau potable de Savines-le-Lac est captée sur la commune de Réallon, aux Gourniers, dans le Réallon. Le réseau s'étend sur 11 kilomètres et l'état général de la conduite, comme celui des ouvrages tels que les réservoirs, nécessitait un renouvellement complet. Objectif : diminuer fortement le prélèvement de la ressource en eau en améliorant le rendement du réseau, c'est-à-dire en supprimant les fuites. La commune a donc réalisé des travaux de grande ampleur étalés sur plusieurs tranches opérationnelles.



Budget (3^e tranche) : 2 445 431 € HT
Subvention du Département : 489 086 €

Saint-Julien-en-Champsaur

Travaux d'urgence suite aux intempéries

Les fortes précipitations du mois de décembre 2023 ont causé d'importants dégâts sur les chemins de la commune qui a été reconnue en état de catastrophe naturelle. L'assurance de bénéficier d'une aide du Département lui a permis d'effectuer en urgence le remplacement de buses et de conduites d'eaux usées. Elle a aussi pu remettre en forme les chemins des Pruniers, du Villard et de Mouron, en partie détruits et envahis par la boue et les végétaux.



Budget : 89 375 € HT
Subvention du Département : 26 812 €

Veynes

Production d'électricité photovoltaïque

À côté de sa nouvelle station d'épuration, la commune a installé une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 81 kilowatts-crête. Près de 140 panneaux reposant sur des gabions rocheux alimentent la station en autoconsommation et font profiter d'autres bâtiments communaux de l'éventuel surplus lors de pics de production. Un projet inédit dans les Hautes-Alpes auquel a également contribué l'agence d'ingénierie départementale IT05.



Budget : 80 000 € HT
Subvention : 24 000 €

Groupe de la majorité départementale

La santé est l'un des sujets de préoccupation majeurs des Français. Dans les Hautes-Alpes, plusieurs initiatives récentes témoignent d'une volonté partagée d'améliorer l'accès aux soins.

Briançon, forte de son histoire médicale, œuvre constamment en ce sens. Les récentes visites ministérielles ont mis en lumière les enjeux hospitaliers, en prévision des Jeux olympiques et paralympiques Alpes Françaises 2030, ceux de la coopération franco-italienne et du pôle psychiatrie. Un nouveau centre médico-psychologique est également en projet pour mieux accompagner les patients. À Guillestre, le Département et la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras unissent leurs services pour créer un guichet unique de proximité regroupant la Maison des solidarités, France Services et les services communautaires à la population, ainsi qu'une Maison de santé pluriprofessionnelle. À Aspres-sur-Buëch, un nouveau médecin a pris ses fonctions en juillet, avec des créneaux d'urgence et des visites à domicile.

Le Département agit aussi pour nos aînés : diagnostic d'accessibilité, lutte contre l'isolement, soutien aux aidants, coordination via les Maisons des solidarités. En 2025, 25,7 % des Haut-Alpins ont 65 ans ou plus, soit près de 37 000 personnes. L'indice de vieillissement atteint 112 : 1,1 personne âgée pour chaque jeune de moins de 20 ans. Face à la pénurie médicale, des solutions concrètes sont mises en œuvre avec l'ARS et la caisse de Sécurité sociale : télé-médecine, maisons de santé, accompagnement à l'installation, prévention personnalisée.

Ces actions traduisent l'engagement fort du Département, qui fait de la santé un pilier de sa politique territoriale, en plaçant l'humain et la proximité au cœur de ses priorités.

Ensemble, nous construisons une santé de proximité, humaine et durable.

Arnaud Murgia et Lionel Para,
co-présidents

Groupe « Propositions pour les Hautes-Alpes »

Nous souhaitons attirer l'attention sur une problématique qui touche nos territoires, bien qu'elle ne relève pas du Département : l'entretien des digues et des cours d'eau.

Depuis la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, confiée aux EPCI sans moyens proportionnés, il est difficile d'entretenir ou reconstruire des ouvrages hydrauliques essentiels. La taxe GEMAPI, souvent au seuil du supportable, reste insuffisante face aux besoins.

Le dérèglement climatique amplifie les risques. Les épisodes de pluies intenses et de crues rapides ne sont plus l'exception mais la norme. Conséquences : érosion des terres, dommages aux bâtiments et aux voiries. Des vies même sont exposées.

Au titre du SMIGIBA, j'ai échangé avec le sénateur Jean-Yves Roux et des parlementaires. Je salue la mobilisation du Sénat. Pour autant, nous ne pouvons rester spectateurs : sans remettre en cause la répartition des compétences, le Département doit jouer un rôle fédérateur, conforme à sa mission d'aménagement équilibré et de prévention des risques.

Nous proposons d'organiser une réunion avec les présidents d'EPCI en charge de la GEMAPI, pour entendre les difficultés, fixer des priorités et, si possible, bâtir une stratégie de sécurisation durable. Ce travail permettrait de dégager une parole unifiée et d'orienter l'action publique avec davantage de force et de cohérence.

Au-delà des responsabilités juridiques, c'est bien la sécurité des personnes, la résilience de nos vallées et l'attractivité de nos communes qui sont en jeu. Ce coup de projecteur n'a pas pour objet de solliciter une aide financière, mais d'affirmer, au nom de notre groupe, que le Département peut jouer un rôle d'accompagnement, de coordination et de soutien stratégique auprès des EPCI.

Ensemble, nous devons préparer nos territoires à affronter les défis climatiques de demain.

Gérard Nicolas,
président

Pour défendre les intérêts des territoires

Gérard Larcher, président du Sénat, est venu à la rencontre des élus haut-alpins à l'invitation du président du Département Jean-Marie Bernard et du sénateur Jean-Michel Arnaud pour entendre leurs préoccupations et les faire remonter à Paris : gestion de l'eau, défense de l'agriculture, logement, décentralisation...

ON EST LÀ



Hautes-Alpes
le département